

CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 15 JUIN 2009, de 18h30 à 20h30.

Les personnes suivantes ont assisté au Conseil :

Mme Tillier, Adjointe à l'Enfance-Jeunesse et Mme Jubault-Chaussée, adjointe

M. Le Bourdonnec, D.D.E.N.

Les représentants élus des parents d'élèves F.C.P.E. : Mmes Aline-Monnier, Jacquet-Gau, Jézéquel, Mussard, Parcineau et Romanin-Balaguer ; MM Bidan, Guillet et Heurtin.

Les enseignants : Mmes Bahu, Bouteloup, Chaabi, Drazic, Lebreton, Lugué, Morteveille, Noël, Peigné et Quénet ; M Hamon

Etaient excusés :

M. Monéger-Rogge, Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de Cesson-Sévigné

M. Bernard, Maire de la commune

Mme Ollivier, Mme Robert et M. Moulin, enseignants en congé maladie. Mmes Thomas et Touche, enseignante sur temps partiel.

1 – COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE :

❖ **Identification des personnes intervenant lors du Conseil :** les parents rappellent qu'ils ne souhaitent pas être nommés personnellement puisqu'ils parlent au nom de l'association des parents d'élèves. Pourtant, le nom des enseignants ou des élus municipaux est lui aussi mentionné dans le compte rendu. Les parents membres du Conseil sont des élus et, à ce titre, **leur prise de parole doit être reconnue**. D'autre part, cela permet ensuite à M. l'Inspecteur de leur adresser une réponse écrite si cela s'avère nécessaire.

❖ **Organisation de la semaine :** Mme Bouteloup n'a pas de nouvelles données sur ce sujet.

❖ **Aménagement de la cour des Grands Prés Verts :** les parents souhaitent connaître l'avancement des travaux. En fait, **les tracés n'ont pas été repeints**. Sur l'espace longeant la restauration, une dalle a été faite près de la porte, mais ce n'est **pas suffisant** : il faudrait l'étendre pour supprimer tout le béton de verre et la poussière qui en émane. Quant aux plantes sur les murets, cette solution n'est pas satisfaisante.

Concernant le **terrain en herbe longeant la cour**, Mme Tillier propose qu'il soit fauché et rendu **accessible aux élèves** : clôtures à prévoir, passage direct entre la cour et cet espace. Elle précise également que le grillage détérioré pendant le week end a été réparé par les services municipaux dès le mercredi, après le passage des gendarmes.

Les parents questionnent à nouveau sur la faisabilité d'installer **un panneau de basket** sur le local surpresseur pour éviter les coûts d'installation d'un panneau complet dans la cour tout en respectant les normes de sécurité.

2 – RENTREE 2009 : ➤ EFFECTIFS :

	Etat au 15/06	Effectifs en septembre
CP	71	66
CE1	64	72 (avec Kenza)
CE2	72 + 1 voyage	66 (avec Abraham)
CM1	78	73 (si pas de maintien)
CM2	52	79
TOTAL	338 + 1	356

→ 2 enfants du voyage sont comptés dans les prévisions d'effectifs (ils viennent tous les ans, de septembre à juin, car ils restent sur le terrain de la commune / ne sont pas comptés 3 autres enfants qui restent au moins 2 mois).

→ 6 élèves ont été enlevés (déménagements) et 16 inscriptions en plus des 59 passages de GS à CP ont été ajoutées en plus d'1 maintien d'élève en CM2 (inscriptions réalisées pour septembre).

→ 1 famille souhaite pré-inscrire ses 2 enfants en CP pour janvier 2010 : pas comptabilisés ici.

→ 3 ou 4 élèves seront en intégration à l'école en septembre 2009 (1 dossier en cours).

➤ **CONDITIONS MATERIELLES** : les effectifs des classes seront nombreux (26 pour les cours à double niveau, 29 dans les cours simples). Si les inscriptions continuent, il faudrait prévoir une ouverture de classe sachant que des locaux disponibles existent.

Les parents informent le Conseil de leur volonté de se mobiliser contre la fermeture de classe en maternelle.

➤ **ENSEIGNANTS** :

Mme Touche quitte l'enseignement. Dans quelques jours, 2 enseignants seront nommés à titre définitif dans l'école sur des **postes fléchés** : ils enseigneront l'anglais dans leur classe et dans 2 autres classes (échanges de services avec 2 enseignantes). Mme Quénet et Mme Chaabi sont nommées sur d'autres postes.

3- BILAN DES ACTIONS « MUSIQUE » : avec des professionnels titulaires du diplôme universitaire de musiciens intervenants, dans le cadre d'une convention Conseil Général - Education Nationale :

CP/CE1 13 h par classe + répétitions	"Parcours artistique et culturel autour du monde" : chant (les GS n'avaient pas eu de musiciens intervenants) et chorale (plus affiné en CE1)
CE2 10h par classe	"Chanter et danser l'Afrique subsaharienne" : chansons et jeux corporels
CMI 10h par classe	"Découverte d'oeuvres musicales et instrumentales françaises du 20ème siècle": chants
CM2 10h par classe	"Développer l'expression et l'interprétation par la rencontre avec un répertoire classique spécialement orienté vers l'opéra" : chants et improvisations au niveau de la voix et du corps

Les élèves de CP et CE1 donneront un spectacle à la salle omnisport des Longrais le mardi 23 juin.

Les élèves de cycle 3 feront une représentation en interne jeudi 2 juillet : des élèves de CE2 devant des élèves d'un autre niveau, et ainsi de suite (ils n'ont eu que 10 séances avec l'intervenant).

4- BILAN DES ACTIONS ET SORTIES DE CETTE ANNEE SCOLAIRE :

Toutes les classes ont pu assister à une représentation du festival Manimagine ou Marmaille (4 € par élève dont 2 € à la charge des familles).

Classes	Actions et sorties	Coût de revient par élève	Participation parents (par élève)
CP	Musée Faculté des sciences	4 €	1 €
	Ecomusée de la Bintinais.	2,85 €	0 €
	Jardins de Brocéliande à Bréal-sous-Montfort (eau, arbres,sens)	10,75 €	2 €
CE1	Ecomusée de la Bintinais (graines)	2,85 €	2,00 €
	Jardins de Brocéliande à Bréal-sous-Montfort (eau, arbres,sens)	10,75 €	

CE2	Etang de Marcillé-Robert (faune, flore) Projet Afrique	24,00 € 6,85 €	10,00 € 0 €
CM1	Pièce de théâtre au TNB et visite des lieux Projet Astronomie avec l'Espace des sciences (planétarium)	45,00 €	19,00 €
CM2	Concert à l'Opéra et Conférences sur les arts (1 classe) Projet En route vers le concert avec rencontre d'artistes et d'un luthier (1 classe) Visite du collège(2 classes)	9,50 € 17 € 1,90 €	2,00 € 4 € 0 €

5- ADMISSION DANS LES COLLEGES :

51 élèves du CM2 sont admis au collège cette année dont 29 aux Gayeulles.

6 iront dans un établissement privé.

14 ont demandé une dérogation pour Bourgchevreuil et 1 pour Emile Zola.

1 élève est orientée à la Motte Brûlon.

Les demandes de dérogation seront acceptées dans la limite des **places disponibles** et selon les **priorités suivantes** : élèves souffrant d'un handicap / élèves boursiers au mérite / élèves boursiers sur critères sociaux / élèves nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé / élèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier / conservation des fratries / élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé.

Une Commission, présidée par M. l'Inspecteur d'Académie ou son représentant, examinera toutes les demandes de dérogation : les familles recevront une réponse à partir du **1er juillet 2009**.

6- ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES A LA RENTREE 2009 :

➤ ANGLAIS du CE1 au CM2 : enseigné par les différents enseignants habilités de l'école.

➤ ALLEMAND : un enseignant itinérant pour 7 élèves de CM2 (aucun élève dans les autres classes).

❖ **Action des parents** : Mme Bouteloup a informé les familles en avril de la décision de M. l'Inspecteur d'Académie de supprimer l'enseignement de l'allemand dans les écoles dépendant de 5 collèges. Elle donne lecture du courrier de M. Huchet daté du 20 mars 2009. **Seuls les élèves de CM2 vont continuer cette langue.** Pour les autres, ils pourront choisir l'allemand en classe de 6ème en langue B.

Les parents rappellent que M. Lemonnier avait promis aux parents, lors de la réunion d'informations en 2008, que les 2 langues seraient proposées aux élèves entrant en CE1. Ils ont donc **réalisé un questionnaire** qu'ils ont distribué aux parents d'élèves de **GS et CP** pour connaître les réels besoins. Les réponses ne sont pas encore connues (réponse demandée pour le 19 juin).

7 - EVALUATIONS NATIONALES CE1 : entre le 25 et 29 mai.

Les familles concernées ont reçu un courrier d'informations avant ces évaluations. Les résultats expliqués en français et mathématiques de chaque élève seront donnés dans les livrets d'évaluations avec le détail des compétences évaluées. A noter : **aucun élève n'a moins de 33%** (grandes difficultés).

Des parents d'élèves ont contacté les parents élus référents pour obtenir des explications : pourquoi certaines écoles ont remis aux familles le livret avec les exercices alors que d'autres n'ont donné que les tableaux récapitulatifs ? La règle ne semble **pas la même selon les circonscriptions du département**.

Mme Bouteloup rappelle que ces évaluations doivent être considérées comme des **outils professionnels** au service des enseignants pour faire le point sur les **compétences** réellement acquises. Elles ne constituent pas seulement un bilan des connaissances et le codage des corrections n'est pas lisible pour les parents.

Pour Mme Noël, les demandes de rendez-vous individuels commencent à affluer. Elle pense qu'elle va devoir organiser une réunion de tous les parents de sa classe pour expliquer le déroulement des tests et la notation. Les 2 autres enseignantes de CE1 n'ont pas eu les mêmes demandes.

8 - STAGE DE REMISE A NIVEAU DES ELEVES : Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a décidé de reconduire les stages de remise à niveau pendant les vacances. Ils auront lieu, pendant 5 jours à chaque session, **du 6 au 10 juillet** et **du 24 au 28 août**, de 9h à 12h. Ils concernent :

→ les élèves entrant en 6ème repérés comme nécessitant une remise à niveau à l'aide des outils d'évaluations nationaux, départementaux ou internes à l'école. Pour la dernière semaine d'août, ils seront installés de façon privilégiée dans les collèges qui accueilleront ces élèves à la rentrée 2009.

→ les élèves de CM repérés comme nécessitant une remise à niveau avec des outils d'évaluation s'appuyant sur les nouveaux programmes.

→ les élèves entrant en CE2, dont les compétences sont jugées fragiles ou insuffisantes au regard des évaluations nationales de mai 2009.

Pour la session de juillet, les élèves semblent trop fatigués pour que cela soit bénéfique. Pour celle du mois d'août la question s'est posée, notamment pour certains élèves entrant en 6ème si le stage avait bien lieu au collège. Toutefois, les quelques élèves manquant de confiance en eux qui auraient pu en bénéficier ne fréquenteront **pas le même collège en septembre** : cela n'aurait donc pas l'effet escompté. D'autre part, les élèves auront des heures de soutien en 6ème si besoin.

Mme Bahu pense que ces stages servent de prétexte aux instances dirigeantes pour supprimer des moyens tels que le RASED.

9 - REGLEMENTS INTERIEURS DES 2 SITES : d'un **commun accord**, les membres du Conseil décident l'ajout d'une phrase pour l'école des Prés Verts où la circulation dans le hall d'entrée **manque de courtoisie** (porte unique pour la sortie des élèves de cycle 2 et l'entrée des parents de la maternelle). Rappel : ces règlements seront distribués dès la rentrée de septembre avec la charte Internet.

❖ **Sécurité lors de la sortie des élèves du cycle 2 à 12h et 16h30** : de nouveaux parents dans la commune trouvent que le nombre d'enfants dans la cour de la sortie **ne permet pas de voir si l'enfant retrouve ses parents à 16h30**. Les enseignantes expliquent que, **par mesure de sécurité**, elles doivent à la fois conduire les élèves vers la sortie et vers les services périscolaires. Elles ont prévenus leurs élèves de revenir dans la classe si leur parent n'était pas là. Dans ce cas, elles les confient au personnel de la garderie.

10 – SECURITE INCENDIE :

3 exercices surprises d'évacuation : le 18/09 à 15h10 sur le site des Prés Verts (cycles 2 et 3)
puis le 23/03 à 15h10 et le 9/06 à 10h10 aux Prés Verts
le 10/03 à 15h10 et le 8/06 à 10h10 aux Grands Prés Verts

A chaque fois, les élèves et les adultes ont quitté les bâtiments rapidement et dans le calme.

11 – AUTRES QUESTIONS SOUHAITES PAR LES PARENTS (non abordées dans les paragraphes précédents) :

❖ **Demande d'informations avant les photos de classe** : les parents aimeraient être **prévenus du jour de la photo** (choix des vêtements). Cette année, l'équipe a attendu les 2 déménagements avant de penser aux photos d'élèves. Ces conditions exceptionnelles ont un peu précipité le choix de la date qui s'est fait peu de temps avant la venue de la photographe. Certains enseignants ont oublié de prévenir les élèves.

❖ **Présentation de l'organisation de la fête des écoles** : la demande d'inscription des parents via le cahier de liaison a eu l'air de porter ses fruits. Le tableau des permanences est déjà bien rempli. Le tableau d'inscription a été proposé aux enseignants qui souhaitaient aider aux stands.

❖ **Demande d'attribution d'un placard à la FCPE** : Mme Bouteloup et Mme Mussard décident de choisir l'emplacement dans la salle polyvalente des Prés Verts le jour de la fête des écoles.

La présidente, Mme Bouteloup :
Signé

La secrétaire de séance, Mme Mussard :
Signé